

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 031 - Fiel de boeuf

N° de l'article	50031025	fiel de boeuf	Date d'émission:	28.01.20
Version	3.1	( 28.01.20 )	Page	1 / 8

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial 50 031 - Fiel de boeuf  
du produit

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

##### Usages déconseillés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG  
Otto-Hahn-Str. 2  
D - 40699 Erkrath  
Tel. +49 (0) 211-2509-0  
Fax. +49 (0) 211-2509-497  
info@schmincke.de  
www.schmincke.de

##### Service responsable de l'information

Schmincke-laboratoire:  
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30  
Tel. +49 (0) 211-2509-474  
labor@schmincke.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements  
d'urgence  
Téléphone

Appel d'urgence Berlin  
(24h - counseling en allemand et en anglais)  
+49 (0) 30-30686700

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette

Mention  
d'avertissement

Mentions de danger

sans marquage distinctif

Conseils de prudence

Texte pour l'étiquetage (CLP)

Contient des produits biocides. Contient du (de la) BIT, CIT, MIT, OIT: Peut déclencher une réaction allergique.

Texte des phrases biocides: voir section 16.

#### 2.3 Autres dangers

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 031 - Fiel de boeuf

N° de l'article	50031025	fiel de boeuf	Date d'émission:	28.01.20
Version	3.1	( 28.01.20 )	Page	2 / 8

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.1 Substances

##### Spécification chimique

Fiel de boeuf

Numéro CAS

EINECS / ELINCS / NLP

Numéro d'identification UE

Numéro d'enregistrement REACH

Code DG-EA (Hazchem)

Numéro CI

#### 3.2 Mélanges

Indications complémentaires

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

##### En cas d'inhalation

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

##### Contact avec la peau

Laver avec du savon et beaucoup d'eau.

##### Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

##### Ingestion

En cas de malaises, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

##### Agents d'extinction appropriés

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

##### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

aucune

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Indications complémentaires

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 031 - Fiel de boeuf

N° de l'article	50031025	fiel de boeuf	Date d'émission:	28.01.20
Version	3.1	( 28.01.20 )	Page	3 / 8

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

### **6.2 précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter une introduction dans l'environnement.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### Méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Éliminer le résidu avec beaucoup d'eau.

#### Indications complémentaires

### **6.4 Référence à d'autres sections**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

#### Protection contre l'incendie et les explosions

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### Conditions de stockage et de conditionnement

Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

#### Classe de stockage

#### Indications

#### diverses

température de stockage: 5 - 40 °C

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôle de l'exposition**

#### **Contrôle de l'exposition professionnelle**

##### Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

##### Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

##### Protection oculaire

Lunettes de protection

##### Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

##### Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains et le visage à la fin du travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### **9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	liquide
Couleur	couleur d'ambre
Odeur	caractéristique légèrement,

min

max

Point initial d'ébullition et

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 031 - Fiel de boeuf

N° de l'article	50031025	fiel de boeuf	Date d'émission:	28.01.20
Version	3.1	( 28.01.20 )	Page	4 / 8

intervalle d'ébullition  
Point de fusion/point de congélation  
Point éclair/plage d'inflammabilité  
Inflammabilité  
Température d'ignition  
Température d'auto-inflammabilité  
Limites d'explosibilité  
Indice de réfraction  
Valeur pH  
Viscosité  
Viscosité

5

5,5

Tension de vapeur  
Densité  
Coefficient de partage: n-octanol/eau

1 kg/l

20 °C

Danger d'explosion

### 9.2 Autres informations

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4 Conditions à éviter

gel et forte chaleur

### 10.5 Matières incompatibles

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë**  
Aucune donnée disponible

**En cas d'inhalation**  
Aucune donnée disponible

**Ingestion**  
Aucune donnée disponible

**Contact avec la peau**  
Aucune donnée disponible

**Contact avec les yeux**  
Aucune donnée disponible

### Expériences tirées de la pratique

### Remarques générales

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 031 - Fiel de boeuf

N° de l'article	50031025	fiel de boeuf	Date d'émission:	28.01.20
Version	3.1	( 28.01.20 )	Page	5/ 8

### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Classe de risque pour le milieu aquatique 1

Numéro de catalogue

Remarques générales

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Le produit est partiellement biodégradable.

Besoins en oxygène

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration

(FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Code de déchet

080112 Déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Recommandation

#### Conditionnement

Code de déchet

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### Indications diverses

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

IMDG, IATA

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN

IMDG

IATA

### 14.4 Groupe d'emballage

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 031 - Fiel de boeuf

N° de l'article	50031025	fiel de boeuf	Date d'émission:	28.01.20
Version	3.1	( 28.01.20 )	Page	6 / 8

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Code: ADR/RID  
Classe de danger  
Etiquette de danger ADR  
Quantités limitées  
Conditionnement: Instructions  
Conditionnement: Dispositions particulières  
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé  
Réservoirs mobiles: Instructions  
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières  
Codification réservoirs  
Restriction concernant les tunnels  
Remarques  
EQ  
Dispositions particulières

#### Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS  
Dispositions particulières  
Quantités limitées  
Conditionnement: Instructions  
Conditionnement: Dispositions particulières  
IBC: Instructions  
IBC: Réglementations  
Instructions réservoirs IMO  
Instructions réservoirs UN  
Instructions réservoirs Dispositions particulières  
Stowage and segregation  
Properties and observations  
Remarques  
EQ

#### Transport aérien (IATA-DGR)

Hazard  
Passenger  
Passenger LQ  
Cargo  
ERG  
Remarques  
EQ  
Special Provisioning

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

##### Europe

Teneur en VOC [%] 0  
Teneur en VOC [g/L]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 031 - Fiel de boeuf

N° de l'article	50031025	fiel de boeuf	Date d'émission:	28.01.20
Version	3.1	( 28.01.20 )	Page	7 / 8

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Allemagne

Classe de stockage  
Classe de risque pour le milieu aquatique 1  
Numéro de catalogue  
Décret relatif aux défaillances  
Indications relatives à une limitation de la durée de travail  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Suisse

Teneur en VOC [%]  
0 %  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

### EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales  
Federal Regulations  
State Regulations

### Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Informations diverses

Mentions de danger (CLP)  
Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent le besoin de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

### Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Raison des dernières modifications

Indications diverses

BIT - 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one  
CIT - 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one  
MIT - 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 031 - Fiel de boeuf

N° de l'article	50031025	fiel de boeuf	Date d'émission:	28.01.20
Version	3.1	( 28.01.20 )	Page	8 / 8

OIT - 2-octyl-2H-isothiazol-3-one